Jane Mansbridge, entre faits et normes

par Samuel Hayat

La contribution de Jane Mansbridge à la théorie politique est majeure : soucieuse toute sa vie d’allier recherche empirique et approche théorique, elle a beaucoup apporté à la critique du choix rationnel et à une réflexion sur la démocratie comprise comme un processus permanent, toujours en mouvement.

Someone trying to describe my professional persona might say I was a “normative democratic theorist whose work was guided by empirical analysis.” But in my own mind, I am still a feminist, still committed to equality, and still trying to ﬁgure out how to do democracy better[[1]](#footnote-1).

« Quelqu’un qui voudrait faire mon portrait professionnel pourrait dire que je suis une “théoricienne normative de la démocratie dont le travail est guidé par l’analyse empirique”. Mais dans mon esprit je suis toujours une féministe, toujours engagée pour l’égalité, essayant toujours de réfléchir à la manière d’améliorer la démocratie. »

Jane Mansbridge est une des politistes les plus importantes de ces quarante dernières années[[2]](#footnote-2). Elle a apporté une contribution décisive à la théorie démocratique, aux études féministes et à l’appréhension des relations de pouvoir dans les dispositifs participatifs et les mouvements sociaux. Enseignante à l’Université Northwestern de Chicago à partir de 1973, elle devient en 1996 professeure de science politique à l’Université Harvard, dans la très renommée John F. Kennedy School of Government. Elle a reçu les distinctions les plus prestigieuses de la discipline[[3]](#footnote-3) ; des prix portent même désormais son nom[[4]](#footnote-4). Cette carrière académique brillante a été couronnée par sa nomination comme présidente de l’Association américaine de science politique (APSA) en 2012-2013. Ses travaux constituent désormais des classiques incontournables de la science politique, devenus des textes véritablement « canoniques[[5]](#footnote-5) » de la discipline. Elle a contribué à l’émergence du champ d’étude de la démocratie délibérative et, par l’articulation très fine qu’elle propose entre matériau empirique et réflexion théorique, son œuvre incarne une façon originale de concevoir la science politique. Ses travaux demeurent néanmoins peu discutés et peu traduits en France[[6]](#footnote-6).

De l’activisme des années 1960 à la théorie politique

Jane Mansbridge n’est pas qu’une universitaire parmi les plus talentueuses et les plus influentes de sa génération : sa trajectoire personnelle a fortement marqué son parcours de recherche et ses réflexions politiques[[7]](#footnote-7). Comme elle-même le souligne dans la citation placée en exergue de ce texte, sa trajectoire intellectuelle a été et reste nourrie par des expériences politiques et des engagements militants qui, bien souvent, constituent le point de départ de ses analyses scientifiques et de ses réflexions théoriques normatives. À bien des égards, l’œuvre de Mansbridge est traversée par le slogan féministe selon lequel « le personnel est politique ». Née en 1939 dans le Connecticut (Nouvelle-Angleterre), elle dit avoir très tôt fait l’expérience des *town meetings* en famille[[8]](#footnote-8), qui constitueront bien plus tard un des cas d’étude de son premier livre, *Beyond Adversary Democracy*. Si elle s’intéresse déjà à la politique – elle participe aux réunions d’une organisation pacifiste au cours de ses années de licence au sein du Wellesley College –, elle n’adopte pas d’emblée une position activiste : arrivant pour étudier en second cycle à Harvard au milieu des années 1960, elle ne s’implique pas immédiatement dans la lutte contre la guerre du Vietnam, qui mobilise alors une bonne partie des campus et de la population estudiantine. Sa thèse de doctorat, qui n’a jamais été publiée, ne porte d’ailleurs pas sur les mouvements sociaux d’alors, mais sur le fonctionnement de la Cour Suprême des États-Unis[[9]](#footnote-9). Cependant, dans la deuxième moitié des années 1960, plusieurs expériences personnelles douloureuses (divorce, agression sexuelle) l’amènent à bifurquer vers un engagement politique plus prononcé ; c’est alors qu’elle commence à s’investir dans le mouvement contre la guerre du Vietnam (elle fut même arrêtée et poursuivie en justice) et qu’elle se plonge dans l’effervescence participative de l’époque, en particulier à travers la mouvance féministe.

C’est surtout cette expérience de l’activisme féministe qui va orienter sa carrière et ses réflexions en direction des enjeux démocratiques. Elle rejoint d’abord un groupe de conscientisation, où des femmes échangent entre elles sur l’expérience de la domination masculine ou sur les façons d’expérimenter une sexualité plus épanouie. Ce groupe devient en 1971 le Women Center de Boston, un incubateur d’un mouvement féministe alors en pleine effervescence, notamment parce qu’il est à l’origine de l’ouvrage collectif *Our Bodies, Ourselves*, où Jane Mansbridge fait paraître (sous son nom de femme mariée) sa toute première publication, coécrite avec Ginger Goldner et Nancy London[[10]](#footnote-10). Rassemblant diverses tendances du mouvement, ce centre, que Mansbridge décrit comme « une expérience anarchiste, ou quasi anarchiste[[11]](#footnote-11) », est vite confronté à des problèmes de gouvernance interne. Ce n’est pas un cas isolé : à la même époque, de nombreux collectifs participatifs et/ou autogérés doivent faire face à des conflits en leur sein et déclinent du fait de divisions parfois irréconciliables.

Participation démocratique et mouvements sociaux

Marquée par ces difficultés, Mansbridge commence à nourrir le projet d’une réflexion sur les conditions d’épanouissement d’une démocratie réellement participative. Elle se nourrit alors de lectures libertaires, mais rien ne lui semble entièrement rendre compte de ce qu’elle observe. Elle se lance alors dans le projet de recherche qui va l’occuper pendant près de dix ans, pour aboutir à la publication de son premier ouvrage, *Beyond Adversary Democracy*, en 1980. Elle y étudie une coopérative médicale autogérée et un *town meeting* d’une petite ville du Vermont, assistant à leurs réunions pendant près de deux ans et réalisant de nombreux entretiens avec les habitants. Alors que l’ouvrage devait initialement s’intituler *Participatory Democracy*, le choix final résume l’évolution de sa pensée à la confrontation du terrain. L’enjeu central de ce livre est en effet de distinguer deux formes démocratiques, dont la légitimité et l’efficacité dépendent de la plus ou moins grande convergence des intérêts des acteurs qu’elles rassemblent. D’un côté, la démocratie unitaire, qu’elle a directement observée au sein de ces petits groupes, est possible et souhaitable pour les collectifs partageant des intérêts communs. À l’inverse, la seconde forme qu’elle identifie, qu’elle nomme la démocratie « adversariale », – reposant notamment sur le vote comme modalité de règlement des conflits – semble mieux adaptée pour les groupes traversés par des intérêts divergents, au sein desquels il sera difficile de parvenir à un consensus. Son étude de la démocratie unitaire la conduit à remettre en cause le présupposé selon lequel la légitimité démocratique requiert une égalité de pouvoir, comme tendent à le penser les activistes qu’elle a fréquentés. Dans la mesure où les intérêts des participants sont convergents, il est tout à fait possible de déléguer son pouvoir à des représentants. Il existe donc des inégalités de pouvoir légitimes et relativement efficientes, qui doivent néanmoins être compensées par une égalité de respect et des relations d’ordre amical entre les participants.

Ses engagements féministes continuent de nourrir ses réflexions et sont à l’origine de son second livre, *Why We Lost the ERA*. Contribuant à fonder la première organisation féministe sur le campus de l’Université Northwestern à Chicago au début des années 1980, Mansbridge est profondément nourrie par les combats pour l’égalité. Ce second livre s’intéresse au paradoxe suivant : comment expliquer que la majorité des Américains défendent *in abstracto* les principes égalitaires, mais que les mouvements féministes ne soient pas parvenus à imposer l’*Equal Rights Amendment* (ERA) – une proposition, datant des années 1920, d’inscrire dans la Constitution américaine le principe de l’égalité femmes/hommes, ce qui aurait ouvert des droits importants pour les femmes en cas de non-respect (par les entreprises, les administrations, etc.) ? La bataille pour faire passer l’ERA s’étend jusque dans les années 1970, où la vigueur du mouvement féministe conduit à sa ratification par une majorité d’États. Pourtant, du fait d’une mobilisation conservatrice sans précédent, l’amendement finit par être abandonné au début des années 1980, ne parvenant pas à rassembler une majorité suffisante à l’échelle nationale[[12]](#footnote-12). Ce sont ainsi les conditions de succès, et ici d’échec, des mouvements sociaux dont Mansbridge propose une analyse. S’appuyant sur des entretiens avec des élus et des militantes, elle met au jour des dysfonctionnements pouvant expliquer les échecs répétés des féministes dans ce cas, et plus largement de nombreux mouvements sociaux, à convaincre l’opinion publique. Elle met en évidence la façon dont le fonctionnement interne de ces collectifs les conduit bien souvent à l’échec. Ainsi, en dépit d’une valorisation sans relâche de la vertu de l’écoute mutuelle, les groupes féministes ont développé ce qu’elle qualifie de « surdité institutionnelle » : ne rassemblant que des acteurs partageant les mêmes valeurs, ils deviennent incapables d’entendre les arguments du camp d’en face, et ce faisant de le convaincre. Les mouvements sociaux sont confrontés à un dilemme qui semble inextricable, qu’elle qualifie de « loi d’airain de l’involution[[13]](#footnote-13) ». Reposant sur l’investissement de militants motivés, ils supposent une forme de radicalité qui nourrit l’engagement, mais les coupe du reste de la population. Ces collectifs développent également des modalités informelles de prise de décision, qui font bien souvent l’économie de la discussion, tous les acteurs rassemblés partageant les mêmes valeurs. Ces mécanismes internes anti-délibératifs empêchent ces mouvements d’opérer les analyses, et les compromis, nécessaires pour obtenir gain de cause.

Scientificité et normativité

S’ils constituent des œuvres essentielles pour la théorie démocratique, ces deux premiers livres peuvent également être lus comme des guides pratiques pour les activistes et les démocrates radicaux : « Il y avait un manuel pratique à l’intérieur du livre sur l’ERA, tout comme il y en avait un dans celui sur la démocratie participative[[14]](#footnote-14) ». Il y a là une constante dans la carrière de Mansbridge : elle revendique en effet une approche analytique « centrée sur les problèmes[[15]](#footnote-15) », c’est-à-dire guidée par l’ambition de comprendre, voire de dépasser les difficultés que les acteurs rencontrent au cours de leur pratique démocratique, plutôt qu’attachée à la défense et promotion d’une méthodologie ou d’une idéologie préexistante. Cette démarche axée sur les enjeux actuels des démocraties s’articule à une conception de la science politique qu’on peut décrire comme impliquée, voire engagée. Comme elle l’affirme dans son adresse présidentielle à l’APSA, « si la science politique sert à quelque chose, je pense que c’est, et que ça devrait être, à nous aider à nous gouverner nous-mêmes[[16]](#footnote-16) ». La réflexion scientifique est donc innervée par le souci de l’action publique, qui en constitue à la fois la matière et l’enjeu.

Pour autant, il ne s’agit pas d’adopter la posture verticale du savant dirigeant, ni même celle, plus ambiguë, de l’expert conseiller : il s’agit d’entretenir une relation dialogique entre champs académique et politique, entre chercheurs et acteurs, en proposant à ces derniers des pistes de réflexion et d’action susceptibles d’éclairer leur pratique et de surmonter les difficultés auxquelles celle-ci se trouve confrontée. La scientificité doit donc s’articuler à la normativité, et à une normativité positive, source de propositions susceptibles d’aider à améliorer le fonctionnement du système démocratique, dans un constant mouvement d’aller-retour entre théorie et pratique.

Contre la théorie du choix rationnel

À partir des années 1990, Mansbridge s’impose comme une théoricienne du politique à la fois centrale par ses objets (la participation, la délibération, la représentation…) et innovante dans sa manière de les aborder. La science politique américaine est alors largement dominée par les théories dites minimales ou réalistes de la démocratie, fondées sur l’idée schumpétérienne que la démocratie est caractérisée par l’affrontement électoral pour le pouvoir. C’est surtout l’interprétation économique du vote développée par Anthony Downs et ses prolongements en analyse des choix publics qui prévalent, soutenus par la théorie dite du choix rationnel : les électeurs comme les élus seraient mus dans leurs comportements politiques par la seule défense de leur intérêt personnel. La science politique standard propose alors une conception de l’intérêt et un modèle de comportement typiques de la démocratie adversariale. Ce modèle ne peut rendre compte de la diversité des dynamiques de groupe observées dans *Beyond Adversary Democracy* et *Why We Lost the ERA*. Mais plutôt que de démontrer par une nouvelle étude de terrain le caractère limité de cette conception de la démocratie, Mansbridge s’engage cette fois-ci dans une lutte sur les fondements mêmes de la théorie dominante.

*Beyond Self-Interest*, publié en 1990, est un ouvrage collectif pensé comme un « manifeste » (p. ix) contre la théorie du choix rationnel[[17]](#footnote-17). Ce livre constitue un tournant dans la carrière de Mansbridge, à plusieurs niveaux. D’abord, il marque un déplacement vers la théorie politique, largement majoritaire parmi les textes réunis, et présentée par Mansbridge dans son texte comme un espace de résistance contre la théorie du choix rationnel, du fait de la persistance au sein de cette sous-discipline de traditions philosophiques discordantes : antimodernisme straussien, républicanisme, communautarisme, théorie critique, etc. Ensuite, cet ouvrage indique un changement de format dans ses travaux : à partir de cette date, Mansbridge privilégie les textes courts et les ouvrages collectifs plutôt que les monographies, ce qui lui permet d’étendre considérablement le spectre de ses interventions. Enfin, ce livre l’impose comme une des chefs de file d’un courant théorique multiforme, mais uni par l’opposition à la théorie du choix rationnel, allant chercher tant dans le matériau empirique que dans la philosophie politique de quoi soutenir une conception plus complexe des raisons d’agir. Il ne s’agit alors pas de dire que l’intérêt personnel ne joue aucun rôle en politique, mais d’en proposer une acception élargie à la défense des idéaux et des appartenances, et surtout mettant l’accent sur le caractère dynamique des intérêts. Alors que la théorie du choix rationnel repose sur l’idée que les individus et les groupes ont des intérêts propres, Mansbridge et ses coauteurs avancent que les intérêts sont transformés plutôt que simplement agrégés lorsqu’ils sont mis en jeu dans des processus politiques de représentation, de participation et de délibération. Dès lors, il est impossible d’en faire la base d’un calcul ou d’une modélisation, car dès qu’ils entrent en interaction, ils sont susceptibles de se modifier.

Une théorie politique fondée sur la recherche empirique

 Les implications méthodologiques de la critique du choix rationnel sont nombreuses et mettent en jeu le cœur même du rapport entre théorie et empirie. La science politique standard est en effet fortement positiviste dans l’agencement qu’elle propose entre ces deux dimensions : la théorie politique permet de déterminer un certain nombre d’hypothèses modélisées, puis le travail empirique consiste à nourrir déductivement ce modèle de données permettant de tester des hypothèses variées. La séparation entre les deux dimensions est nette et s’accompagne d’une pratique de la théorie politique fortement liée à la philosophie analytique, où la clarté et l’univocité des concepts priment, et d’une pratique de l’empirie qui laisse une large part à la modélisation et au traitement comparatif et quantitatif. La voie empruntée par Mansbridge, mise en pratique dès ses premiers travaux et explicitée plus nettement à partir de *Beyond Self-Interest*, est très différente. Le travail de théorie politique ne précède pas l’empirie, mais s’appuie en permanence sur le résultat des enquêtes de sciences sociales[[18]](#footnote-18) : Mansbridge fait ainsi un usage constant d’un large spectre de travaux empiriques, sans exclusive méthodologique, mais aussi de recherches propres. En particulier, elle s’appuie largement, dans son travail même de théorie politique, sur des entretiens et des observations, d’une manière tout à fait révélatrice de sa conception du rôle des idées en science politique. Selon elle, le travail de construction théorique n’est en effet pas l’apanage des chercheurs en sciences sociales : les individus ne sont pas seulement mus par leur intérêt personnel, mais aussi par des croyances et des idéaux qu’ils peuvent mobiliser en situation et expliciter en entretien, fournissant ainsi à la théoricienne un matériau conceptuel construit par l’enquête. D’où l’importance que Mansbridge donne aux conversations ordinaires et aux jugements normatifs qui s’en dégagent, tout aussi dignes d’intérêt pour le travail d’élucidation des concepts que les textes savants et les discours des professionnels de la politique. Centrales comme motivations de l’action des gens ordinaires, les idées politiques ne peuvent être élucidées d’une manière empiriquement pertinente qu’à condition d’intégrer à la recherche le sens que les gens ordinaires leur donnent.

La science politique développée par Jane Mansbridge met ainsi en question la séparation entre théorie et empirie, le travail théorique – qui occupe l’essentiel de son œuvre à partir des années 1990 – ne pouvant être séparé d’une exigence empirique replacée au cœur même de l’élaboration conceptuelle. En conséquence, ses théorisations ne visent pas à simplifier les concepts pour les rendre opérationnalisables dans le cadre d’un modèle mathématisé, mais au contraire à les complexifier, pour leur faire intégrer une plus grande diversité d’expériences et donc leur donner un plus grand pouvoir heuristique. C’est ainsi qu’elle aborde la question du pouvoir, notamment en 1994 dans « Using Power/Fighting Power », en refusant l’alternative qui voudrait soit définir les conditions de légitimité du pouvoir – sans s’interroger ensuite sur son usage –, soit valoriser la minimisation du pouvoir – sans prendre en compte la nécessité de son exercice. Elle propose au contraire, ce qui pourrait sembler contradictoire, de s’interroger à la fois sur les manières de rendre l’exercice du pouvoir démocratiquement légitime et sur les voies de développement d’enclaves d’opposition à ce même pouvoir, dans la mesure où c’est cette tension qui seule peut maintenir le dynamisme démocratique d’une société.

Penser la démocratie comme système

L’œuvre de Mansbridge à partir des années 1990 consiste donc en un large travail de reconceptualisation de la démocratie et de ses dispositifs. Ambitieux par l’ampleur et la diversité des phénomènes qu’il englobe, il ne passe néanmoins pas par la réalisation d’un grand système théorique d’ensemble, mais par une multitude de textes éclairant chaque fois un aspect différent de la politique démocratique. À travers la reconnaissance de la diversité des logiques, mais aussi des légitimités à l’œuvre dans les sociétés contemporaines, l’analyse s’oriente vers une approche systémique, et non plus simplement institutionnelle, du phénomène démocratique. Autrement dit, il s’agit moins de se demander si tel dispositif institutionnel est démocratique, car conforme aux principes idéaux de la démocratie, que de s’interroger sur la portée démocratique de son fonctionnement, *i. e.* sur sa capacité à ouvrir et égaliser les processus de décision au sein du système social dont il ne constitue qu’une partie.

Ce tour systémique donné à l’analyse politiste entretient des liens privilégiés avec ce qu’on a appelé le « tournant délibératif » de la théorie démocratique normative[[19]](#footnote-19). La conception délibérative de la démocratie, en effet, met l’accent sur l’enjeu de la légitimation des décisions politiques, à travers l’organisation de procédures et plus encore de processus délibératifs, axés sur l’argumentation et la conviction par la force du meilleur argument. Cette conception accorde donc une importance capitale aux effets (délibératifs ou anti-délibératifs) des différents dispositifs et pratiques qui composent la société démocratique. Ainsi, la classique controverse participation *vs* représentation se trouve reléguée au second plan, la priorité étant donnée au type de relation que les dispositifs permettent d’instaurer : l’enjeu est qu’ils génèrent des processus communicationnels et décisionnels les plus ouverts et inclusifs possible, seuls vecteurs de légitimité politique. De ce point de vue, la démocratie délibérative elle-même doit être comprise de façon systémique plus qu’institutionnelle : l’enjeu est la capacité du système sociopolitique dans son ensemble à produire un processus de délibération et, ce faisant, à renforcer la légitimité des décisions politiques.

Mansbridge souligne ainsi, dans « Everyday Talk in the Deliberative System », que la délibération démocratique ne se réduit pas à l’institutionnalisation de dispositifs formellement conformes aux principes délibératifs, tels que Habermas, Cohen, ou plus récemment Gutmann et Thompson, ont pu les identifier[[20]](#footnote-20). Elle procède aussi de façon plus informelle, à travers les échanges quotidiens qui se tissent entre citoyens, où prennent place des processus de persuasion tout aussi potentiellement valides d’un point de vue démocratique – mais qui doivent être évalués à l’aune d’autres critères que ceux qui ont cours dans le cadre de délibérations formelles. Plus encore, le texte collectif « A Systemic Approach to Democratic Deliberation » démontre que certaines normes désirables au niveau du système global ne peuvent parfois être atteintes qu’en rompant avec ces mêmes normes au niveau local : ainsi, un système délibératif peut profiter de l’existence d’enclaves non délibératives – tels l’entre-soi des mouvements sociaux, des partis politiques ou des syndicats ou les formes de critique et d’interpellation du pouvoir émanant d’activistes radicaux qui refusent de jouer le jeu de la participation - où se construisent les arguments qui seront ensuite rendus publics et viendront enrichir le débat commun[[21]](#footnote-21). Comme l’avaient déjà signalé I. M. Young ou A. Fung, la délibération peut même tirer bénéfice d’actes de protestation non délibératifs (blocages, manifestations…), car ces actes permettent de signaler l’existence de dysfonctionnements au sein du processus délibératif (notamment l’exclusion de certains groupes ou enjeux), et donc, potentiellement, ouvrent la voie à son amélioration – donc *in fine* à une production plus efficace de la légitimité politique[[22]](#footnote-22).

Cette approche systémique de la démocratie, que Mansbridge a largement contribué à initier, tend à s’imposer de plus en plus largement dans le champ académique. Mais loin de clore le débat sur ce qui rend un système démocratique, cette approche le laisse nécessairement ouvert. En effet, l’évaluation normative oscille en permanence entre deux critères : d’une part, la conformité aux principes démocratiques, d’autre part, l’efficacité dans la production d’effets démocratiques. Or, l’équilibre est précaire, incertain, dans la mesure où l’appréciation des effets ne peut se faire qu’en situation, et reste donc toujours singulière. Parce que la légitimité est toujours en suspens, la démocratie semble exiger un processus continu de discussion et de confrontation afin de pouvoir établir, presque au cas par cas, la légitimité ou l’illégitimité d’une pratique ou d’un dispositif. Résoudre le défi de la légitimité démocratique apparaît ainsi comme une affaire de processus, toujours inachevé ; dès lors, la théorie politique se voit assignée à une tâche d’impulsion, de clarification et de vivification du débat démocratique. Par son œuvre et ses prises de position, Jane Mansbridge nous aide à nous atteler collectivement à cette tâche fondamentale.

Publié dans laviedesidees.fr, le 21 décembre 2022

1. Jane Mansbridge, « Writing as a Democrat and a Feminist », in Barry Glassner et Rosanna Hertz (éd.), *Our Studies, Ourselves: Sociologists’ Lives and Works*, Oxford, Oxford University Press, 2003, p. 136. [↑](#footnote-ref-1)
2. Ce portrait est une version remaniée de l’introduction des auteurs au recueil de textes de Jane Mansbridge, *Dispositifs de la démocratie. Entre participation, délibération et représentation*, éd. S. Hayat, J. Talpin et Audric Vitiello, Paris, Classiques Garnier, 2022. [↑](#footnote-ref-2)
3. Les prix Gladys M. Kammerer Award (1987), Victoria Schuck Award (1988), James Madison Award and Lecture (2011), Johan Skytte Prize (2018), Benjamin E. Lippincott Award (2022), Karl Deutsch Award (2022). [↑](#footnote-ref-3)
4. Le Jane Mansbridge Scholar-Activist Award, remis par l’Université Northwestern, à Chicago, où elle a enseigné de 1973 à 1996 ; le Jane Mansbridge Award du Women and Public Policy Program de la Harvard Kennedy School, et le Jane Mansbridge Award du Women’s Caucus for Political Science. [↑](#footnote-ref-4)
5. Melissa S. Williams, « Beyond the Empirical-Normative Divide: The Democratic Theory of Jane Mansbridge », *PS: Political Science & Politics*, vol. 45, n° 3, 2012, p. 797. [↑](#footnote-ref-5)
6. Voir néanmoins son interview par Muriel Rouyer dans *Raisons politiques*, no 40, 2010, p. 135-155 ; et l’entretien collectif mené par Paula Cossart et Andrea Felicetti, « Qu’apporte l’étude des *town meetings* à la quête d’une démocratie plus participative et délibérative ? Entretien avec Frank M. Bryan, William W. Keith, James T. Kloppenberg, Jane Jebb Mansbridge, Michael E. Morrell, Graham Smith », *Participations*, trad. Xavier Blandin, no 15, 2016, p. 203-220. Ont déjà été traduits Jane Mansbridge *et al.*, « La place de l’intérêt particulier et le rôle du pouvoir dans la démocratie délibérative », *Raisons politiques*, trad. Romain Lecler, no 42, 2011, p. 47-82 ; Jane Mansbridge, « Les Noirs doivent-ils être représentés par des Noirs et les femmes par des femmes ? Un oui mesuré », *Raisons politiques*, trad. Marc Saint-Upéry, no 50, 2013, p. 53-77 ; Jane Mansbridge *et al.*, « Une approche systémique de la démocratie délibérative », in Loïc Blondiaux et Bernard Manin (éd.), *Le tournant délibératif de la démocratie*, Paris, Presses de Sciences Po, trad. Juliette Roussin, 2021, p. 27-66. [↑](#footnote-ref-6)
7. Voir notamment Jane Mansbridge, « Writing as a Democrat and a Feminist », art. cité. [↑](#footnote-ref-7)
8. Les *town meetings* sont des assemblées communales qui existent aux Etats-Unis depuis le 17ème siècle. Ils permettent une gestion collective des affaires communes, bien que Mansbridge ait souligné les rapports de pouvoir qui les traversent. Principalement implantés dans les milieux ruraux et les petites communes, si la plupart ont disparu, certaines town meetings perdurent jusqu’aujourd’hui, notamment en Nouvelle Angleterre. Voir Cossart, Paula, Andrea Felicetti, et James Kloppenberg. « Introduction. Les *town meetings*, mythe fondateur de la démocratie américaine », *Participations*, vol. 15, no. 2, 2016, p. 5-47. [↑](#footnote-ref-8)
9. Jane Mansbridge, *Brandeis and Sutherland: Apostles of Individualism*, thèse de l’Université Harvard, 1970. [↑](#footnote-ref-9)
10. Jane de Long, Ginger Goldner, Nancy London, « Sexuality », in Boston Women’s Health Collective, *Women and their bodies. A course*, Boston, New England Free Press, 1970, p. 16-37. Il sera renommé *Our Bodies, Ourselves* en 1971. [↑](#footnote-ref-10)
11. Muriel Rouyer, « Entretien avec Jane Mansbridge », art. cité, p. 142. [↑](#footnote-ref-11)
12. Sur ce sujet, voir la récente série *Mrs America*. [↑](#footnote-ref-12)
13. Calqué sur le concept de « loi d’airain de l’oligarchie » élaboré par Roberto Michels (*Les partis politiques, essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Paris, Flammarion, 1914), qui décrit les formes de domination interne qui naissent au sein des collectifs militants du fait de la distinction entre représentants et représentés à partir du cas du Parti social-démocrate allemand, celui de « loi d’airain de l’involution » de Mansbridge qualifie les formes d’entre-soi, de fermeture d’esprit voire de sectarisme qui peuvent naître au sein de groupes militants peu ouverts sur l’extérieur. [↑](#footnote-ref-13)
14. Jane Mansbridge, « Writing as a Democrat and a Feminist », art. cité, p. 136. [↑](#footnote-ref-14)
15. *Ibid*. [↑](#footnote-ref-15)
16. Jane Mansbridge, « What is Political Science For? », *Perspective on Politics*, vol. 12, no 1, 2014, p. 8. [↑](#footnote-ref-16)
17. La théorie du choix rationnel, qui modélise les comportements sociaux, et en particulier politiques, comme guidés par le calcul rationnel individuel, est alors dominant dans la science politique américaine, notamment par l’influence de l’école du choix public, qui utilise ce paradigme pour modéliser les décisions politiques. [↑](#footnote-ref-17)
18. Voir par exemple Jane Mansbridge, « Practice-Thought-Practice », in Archon Fung et Erik Olin Wright (éd.), *Deepening Democracy: Institutional Innovations in Empowered Participatory Governance*, Londres, Verso, 2003, p. 175-199. [↑](#footnote-ref-18)
19. John S. Dryzek, *Deliberative Democracy and Beyond: Liberals, Critics, Contestations*, Oxford, Oxford University Press, 2000; Loïc Blondiaux et Bernard Manin (dir.), *Le tournant délibératif de la démocratie*, Paris, Presses de Sciences Po, 2021. [↑](#footnote-ref-19)
20. Joshua Cohen, « Délibération et légitimité démocratique », in Charles Girard et Alice Le Goff (éd.), *La démocratie délibérative : anthologie* de *textes fondamentaux*, Paris, Hermann, 2010, p. 207-241 ; Jürgen Habermas, *Droit et démocratie : entre faits et normes* (1992), Paris, Gallimard, 1997 ; Amy Gutmann et Dennis Thompson, *Democracy and Disagreement*, Cambridge, Belknap Press of Harvard University Press, 1996. [↑](#footnote-ref-20)
21. Jane Mansbridge, James Bohman, Simone Chambers, Thomas Christiano, Archon Fung, John Parkinson, Dennis F. Thompson et Mark E. Warren, « Une approche systémique de la démocratie délibérative », in Loïc Blondiaux et Bernard Manin (éd.), *Le tournant délibératif de la démocratie*, Paris, Presses de Sciences Po, trad. Juliette Roussin, 2021, p. 27-66. Voir aussi Jane Mansbridge et John Parkinson (éd.), *Deliberative Systems*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012. [↑](#footnote-ref-21)
22. Iris Marion Young, « La démocratie délibérative à l’épreuve du militantisme » (2001), *Raisons politiques*, no 42, 2011, p. 131-158. Archon Fung, « Délibérer avant la révolution. Vers une éthique de la démocratie délibérative dans un monde injuste » (2005), *Participations*, no 1, 2011, p. 311-334. [↑](#footnote-ref-22)